



Direction de l'Information  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa Canada

# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 45

10 novembre 1971

### VISITE DU PREMIER MINISTRE SOVIÉTIQUE AU CANADA

*Le premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexis Kossyguine, accompagné de sa fille Mme Lyudmilla Gvishiani et d'une délégation officielle, a effectué une visite de neuf jours au Canada à partir du 17 octobre.*

*Le 20 octobre, M. Kossyguine et le premier ministre, M. Trudeau, signaient un accord de quatre ans prévoyant des échanges bilatéraux dans les domaines scientifique, technique, éducatif, culturel et autres entre le Canada et l'Union soviétique. L'Accord sur les échanges généraux stipule que les deux Gouvernements ont convenu de promouvoir et d'amplifier entre eux les échanges et les autres formes de coopération pour leur avantage mutuel et à titre de réciprocité, conformément aux lois en vigueur dans les deux pays. Le Canada et l'Union soviétique, précise ensuite l'accord, croient que cette coopération pour l'expansion des échanges favorisera le progrès des bonnes relations et de la compréhension mutuelle entre les deux pays.*

*Pendant son séjour au Canada, M. Kossyguine s'est rendu à Ottawa, Montréal, Vancouver, Edmonton et Toronto. Il a participé à une séance du Parlement et à une réunion du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, il a répondu aux questions que lui ont posées les journalistes au cours d'une conférence de presse télévisée, il a été l'hôte d'un dîner offert en l'honneur du Premier ministre, de Mme Trudeau et de dignitaires du Gouvernement canadien; il s'est adressé à des membres de l'Association des fabricants canadiens, enfin, il a assisté à une représentation au Centre national des Arts et à une joute de hockey.*

*Ci-dessous se trouve le texte du communiqué canado-soviétique publié le 26 octobre par le Bureau du Premier ministre:*

En réponse à l'invitation faite par le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, au cours de sa visite en URSS en mai dernier, le Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Alexis N. Kossyguine, est venu en visite officielle au Canada, où il a été l'hôte du Gouvernement canadien du 17 au 26 octobre 1971.

Le Président du Conseil des ministres de l'URSS et les membres de sa suite ont été accueillis chaleureusement; après avoir eu des entretiens à Ottawa, ils ont visité Montréal, Vancouver, Edmonton et Toronto. L'occasion leur a été offerte de voir différentes parties du Canada, de rencontrer des Canadiens de professions et de métiers divers, et de se familiariser avec les institutions, la vie et les réalisations des Canadiens dans les domaines politique, économique, scientifique et culturel.

Les entretiens de M. Kossyguine avec M. Trudeau se sont déroulés dans un climat de franchise, de cordialité et de compréhension mutuelle, comme il sied aux relations amicales et de bon voisinage qui existent entre les deux pays, et dans l'esprit du

#### SOMMAIRE

Visite du Premier ministre soviétique au Canada .....	1
Le multiculturalisme dans un cadre bilingue .....	3
Élection du Canada à l'exécutif de l'O.P.S. ....	4
Publication d'un livre esquimau .....	4
Accord commercial Canada-Hongrie .....	5
La promotion des Jeux olympiques 1976 .....	5
Succès des Forces canadiennes de l'OTAN .....	5

Protocole de consultations signé à Moscou le 19 mai 1971. Ces entretiens ont été l'occasion d'un utile échange d'opinions sur les problèmes internationaux d'intérêt commun et les questions touchant les relations canado-soviétiques.

Ont participé aux entretiens:

Du côté canadien: MM. Paul Martin, leader du Gouvernement au Sénat, Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Jack Davis, ministre de l'Environnement, Donald Jamieson, ministre des Transports, R.A.D. Ford, ambassadeur du Canada en URSS, B.J. Danson, secrétaire parlementaire du premier ministre et d'autres fonctionnaires. Du côté soviétique: MM. G.D. Dzhavakhishvili, Président du Conseil des ministres de la République socialiste soviétique de Géorgie, T.B. Guzhenko, ministre du Transport maritime de l'URSS, S.P. Kozyrev, sous-ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M.I. Misnik, vice-président du Comité de la planification d'État de l'URSS, B.P. Miroshnichenko, ambassadeur de l'URSS au Canada, N.M. Lunkov, membre du Collegium du ministère des Affaires étrangères de l'URSS, et d'autres fonctionnaires.

Les chefs de Gouvernement ont noté avec satisfaction que les relations canado-soviétiques se sont resserrées depuis leur dernière rencontre et que le désir exprimé de part et d'autre d'accroître les échanges entre les deux pays dans un aussi grand nombre de domaines possible, sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels, se réalise.

Au cours de leurs rencontres et de leurs entretiens, les deux parties ont constaté que déjà le Protocole de consultations canado-soviétique a contribué à renforcer la confiance, l'amitié et les sentiments de bon voisinage mutuels entre les deux pays. Les échanges de vues à divers niveaux et l'examen des possibilités de coopération dans un certain nombre de domaines ont pris un bon départ; chacun a noté que ces consultations révèlent des vues analogues sur un certain nombre de problèmes internationaux de l'heure. Comme exemples de consultations réalisées en vertu du Protocole, il convient de mentionner les rencontres récentes du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada et du ministre des Affaires étrangères de l'URSS à New York, des représentants permanents du Canada et de l'URSS aux Nations Unies, et des représentants canadiens et soviétiques au Comité du désarmement à Genève. A la lumière du résultat des consultations qu'ils ont eues jusqu'ici, les deux parties ont décidé de les étendre encore.

Après avoir exposé les principes de la politique extérieure de leur Gouvernement respectif, le Premier ministre du Canada et le Président du Conseil des ministres de l'URSS ont réaffirmé l'attachement du Canada et de l'Union soviétique à la paix et la sécu-

rité, ainsi qu'au développement de la coopération internationale. Ils ont convenu que tous les États, quel que soit leur système politique et social, doivent dans leurs relations avec les autres États, respecter résolument les principes de confiance mutuelle, de réciprocité, d'indépendance, de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale et d'égalité de tous les États, de non-ingérence dans les affaires internes, de renonciation à la force ou à la menace de recours à la force, et du règlement des conflits par la négociation conformément à la Charte des Nations Unies. Les deux parties déclarent qu'elles seront constamment guidées par ces principes tant dans leurs relations mutuelles, que pour le règlement des problèmes internationaux.

Le Premier ministre du Canada et le Président du Conseil des ministres de l'URSS ont examiné l'évolution de la conjoncture internationale depuis leur dernière rencontre à Moscou.

Ils ont notamment souligné qu'il importe d'assurer la sécurité européenne, afin de préserver la paix universelle, et exprimé le désir d'encourager l'évolution favorable qui se produit actuellement en Europe.

Le Gouvernement du Canada et celui de l'URSS reconnaissent l'importance de l'Accord quadripartite signé le 3 septembre 1971 entre la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'URSS, comme une mesure qui contribuera à réduire les tensions en Europe. Ils ont exprimé l'espoir que les négociations entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande, ainsi qu'entre le le Sénat de Berlin-Ouest et la République démocratique allemande, soient complétées sans délai, ce qui constituerait un autre pas vers l'établissement de mesures propres à encourager la détente et la stabilité en Europe. Constatant que les traités conclus par la République fédérale d'Allemagne avec l'URSS et la République populaire de Pologne exercent un effet bienfaisant sur l'évolution générale des affaires européennes, on a souligné de part et d'autre que leur mise en vigueur s'effectue le plus tôt possible.

Heureux de ces perspectives encourageantes, les deux pays se sont déclarés en faveur d'une conférence soigneusement préparée sur la sécurité et la coopération en Europe, à laquelle participeraient tous les États européens, le Canada et les États-Unis. Des deux côtés, on a exprimé l'espoir que cette conférence contribue à normaliser et améliorer les relations entre tous les États d'Europe. A ce sujet, des consultations multilatérales entre tous les pays intéressés seraient utiles.

Étant donné que la confrontation militaire en Europe centrale est particulièrement dangereuse, il a été convenu que des mesures soient prises sans tarder en vue de rechercher un accord général sur la réduction mutuelle des forces armées et des armements dans cette région, qui ne porterait pas préjudice aux États participants.

Le Canada et l'URSS reconnaissent tous deux

## LE MULTICULTURALISME DANS UN CADRE BILINGUE

*Texte d'une déclaration du Premier ministre à la Chambre des communes le 8 octobre:*

Ce matin, j'ai le plaisir d'annoncer à la Chambre que le Gouvernement a accepté toutes les recommandations soumises par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans le volume IV du rapport, et qui concernent les ministères et les organismes fédéraux. Les honorables députés se souviendront que ce volume traite de "l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, et des mesures à prendre pour sauvegarder cet apport".

Le volume IV étudie à fond le pluralisme ethnique et culturel de notre pays, ainsi que la condition de nos diverses langues et cultures, questions que les spécialistes ont trop longtemps négligées.

Aux yeux de la Commission, du Gouvernement et, j'en suis sûr, de tous les Canadiens, il ne peut y avoir une politique culturelle pour les Canadiens d'origine française et britannique, une autre pour les autochtones et encore une pour tous les autres. Car, bien qu'il y ait deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle, et aucun groupe ethnique n'a la préséance. Il n'y a pas un citoyen, pas un groupe de citoyens qui soit autre que canadien, et tous doivent être traités équitablement.

La Commission était persuadée que l'adhésion à un groupe ethnique ne dépend pas tellement de l'origine ou de la langue maternelle, mais du sentiment d'appartenir au groupe et de ce que la Commission appelle "la volonté collective du groupe d'exister". Le Gouvernement partage ce point de vue.

Tout homme verrait sa liberté entravée s'il se trouvait enfermé pour toujours dans un compartiment culturel déterminé uniquement par sa naissance ou sa langue. Il est donc essentiel que tout Canadien, quelle que soit son origine ethnique, puisse apprendre au moins l'une des deux langues dans lesquelles le pays conduit les affaires publiques.

Le multiculturalisme dans un cadre bilingue apparaît au Gouvernement comme le meilleur moyen de préserver la liberté culturelle des Canadiens. Une politique de ce genre devrait permettre de réduire la discrimination et la jalousie qu'engendrent les différences de culture. Pour que l'unité nationale ait une portée personnelle profonde, il faut qu'elle repose sur le sens que chacun doit avoir de sa propre identité; c'est ainsi que peuvent naître le respect pour les autres, et le désir de partager des idées, des façons de voir. Une politique dynamique de multiculturalisme nous aidera à créer cette confiance en soi qui pourrait être le fondement d'une société où régnerait une même justice pour tous.

Le Gouvernement accordera son aide et son encouragement aux divers groupes ethniques et

culturels qui contribuent à structurer et à vivifier notre société. Il va les inciter à partager les valeurs de leurs cultures avec les autres Canadiens; ainsi ils enrichiront notre vie à tous.

C'est surtout aux institutions artistiques et culturelles anglophones qu'allait, dans le passé, l'aide gouvernementale. Mais dernièrement, le Gouvernement, s'inspirant particulièrement des recommandations formulées par la Commission dans les trois premiers volumes de son rapport, a entrepris de combattre les préjugés qui nuisent à la langue et à la culture françaises. Ces derniers mois, le Gouvernement a pris des mesures pour affecter des crédits au financement de centres culturels et éducatifs destinés aux autochtones. La politique que j'annonce aujourd'hui tient compte des revendications des autres collectivités culturelles qui, en tant qu'éléments essentiels du Canada, disent mériter que le Gouvernement les aide à prendre part à la vie régionale et nationale, conformément à leurs traditions mais dans un esprit nettement canadien.

### AIDE FÉDÉRALE

En appliquant sa politique de multiculturalisme dans un cadre bilingue, le Gouvernement apportera son aide de quatre façons différentes:

Premièrement, compte tenu de ses ressources, le Gouvernement s'efforcera d'aider tous les groupes culturels canadiens qui ont manifesté le désir et la volonté de progresser, la capacité de s'accroître et d'ajouter à la vie canadienne, et dont le besoin d'assistance est évident, qu'il s'agisse de petits groupes faibles ou de groupes importants et fortement organisés.

Deuxièmement, le Gouvernement aidera les membres de tout groupe culturel à surmonter les barrières culturelles qui les empêchent de participer pleinement à la société canadienne.

Troisièmement, le Gouvernement favorisera les rencontres et échanges entre tous les groupes culturels du Canada dans l'intérêt de l'unité nationale.

Quatrièmement, le Gouvernement continuera d'aider les immigrants à apprendre au moins l'une des deux langues officielles et à s'intégrer entièrement dans la société canadienne.

### COOPÉRATION AVEC LES PROVINCES

Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit au début, le Gouvernement a accepté en principe toutes les recommandations faites aux ministères et organismes fédéraux. Nous sommes également disposés à collaborer avec les Gouvernements provinciaux pour assurer l'application des recommandations portant sur des secteurs de responsabilité provinciaux ou fédéraux-provinciaux.

Divers organismes fédéraux ont mis sur pied, il

y a quelque temps, certains programmes que la Commission a appuyés ou recommandés. C'est le cas par exemple de la Direction de la citoyenneté, du Conseil de la radio-télévision canadienne et de son prédécesseur, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, de l'Office national du film et du Musée de l'Homme. Ces programmes seront révisés, élargis et accrus; ils bénéficieront du surplus de crédits nécessaire.

Quelques recommandations, dont l'application relève de la compétence provinciale, exigeront la coordination des efforts des deux paliers de gouvernement. J'ai d'abord écrit aux premiers ministres des provinces pour les informer de la position du Gouvernement fédéral et pour solliciter leur collaboration. Je chargerai des fonctionnaires de pousser plus loin cette consultation.

\* \* \* \*

## ÉLECTION DU CANADA À L'EXÉCUTIF DE L'O.P.S.

Le Canada, qui n'est officiellement membre de l'Organisation panaméricaine de la santé que depuis le mois dernier, a été élu au comité exécutif de l'Organisation, pour un mandat de trois ans. L'évènement a eu lieu lors de la réunion du Conseil de direction qui s'est déroulée au début d'octobre à Washington.

L'Organisation panaméricaine de la santé est la branche régionale de l'Organisation mondiale de la santé, pour les Amériques. Elle a été créée en 1902 pour favoriser et coordonner les efforts entrepris par les pays du continent américain, en vue de combattre la maladie, prolonger l'espérance de vie et améliorer la santé physique et mentale de la population. Vingt-neuf pays en font partie.

Le Comité exécutif, composé de neuf représentants des États membres, est élu par le Conseil de direction. Le représentant du Canada au Conseil est le Dr Basil D.B. Layton, médecin principal des Services internationaux d'hygiène au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a été le premier représentant officiel du Canada à siéger avec les autres pays membres de l'O.P.S., au début de la présente réunion. Dans une allocution au Conseil de l'O.P.S., M. Munro a déclaré: "Nous connaissons les réussites et aussi les échecs passés. De l'avenir, nous connaissons les défis qui nous sont posés et aussi les risques à courir. Il serait préférable d'affronter ces lendemains dans un esprit d'unité; il nous faut former un "front" qui soit humain plutôt que politique, un "front commun" pour la santé de l'homme. C'est pour cette raison que le Canada a abandonné la coopération marginale pour la participation active à titre de membre de l'Organisation. Nous espérons pouvoir apporter une collaboration qui, nous n'en doutons pas, sera tout à notre avantage."

## PUBLICATION D'UN LIVRE ESQUIMAU

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a présenté à la Bibliothèque nationale d'Ottawa, le 4 octobre, deux exemplaires d'un nouveau livre écrit par une Esquimaude. L'auteur, Pitseolak, qui est âgée de 70 ans, assistait à la cérémonie de présentation.

L'oeuvre qui a pour titre *Pitseolak: Pictures Out of My Life*, est une autobiographie de Pitseolak, qui est également artiste et en a fait l'illustration.

Pitseolak dont le nom signifie "Pigeon des mers," habite Cape Dorset, dans l'île Baffin. "J'ai oublié, dit-elle, la date de ma naissance...mes fils disent que j'ai peut-être 70 ans." Artiste de talent, elle a produit une variété de gravures, de sculptures et de dessins, tant en couleurs qu'en noir et blanc, dont plus de 90 ont servi à l'illustration du volume qui a été publié à la fin de septembre par la maison *Design Collaborative Montreal Limited*, en collaboration avec *Oxford University Press* de Toronto.

Dans cette autobiographie, Pitseolak nous raconte son enfance, la vie des Esquimaux d'autrefois et les transformations apportées par l'arrivée des étrangers venus du Sud. Elle décrit également les jeux auxquels elle s'adonnait dans sa jeunesse, les pouvoirs redoutables des sorciers esquimaux, les excursions de chasse d'autrefois et la venue de James Houston, premier administrateur civil de Cape Dorset, qui lui demanda, de même qu'à certains autres, de dessiner et de produire des oeuvres d'art illustrant leur mode de vie et leur milieu.

Pitseolak est très consciente de l'importance qu'a pour son peuple la période qu'elle vient de vivre. "Je sais, dit-elle, que j'ai eu une vie assez extraordinaire: je suis née dans une tente en peau et j'ai vécu assez longtemps pour apprendre à la radio que deux hommes s'étaient posés sur la lune. Je crois qu'une nouvelle époque s'est ouverte pour les Esquimaux après la guerre des hommes blancs, au moment où ceux-ci ont commencé à construire des maisons dans l'Arctique."

Commentant la publication de Pitseolak, monsieur Chrétien a déclaré: "Je suis très heureux de voir que ce livre vient s'ajouter à la liste de plus en plus longue des ouvrages écrits par des auteurs indiens et esquimaux. L'an dernier, nous avons assisté à la publication du livre *Harpoon of the Hunter*, dû à la plume d'un autre Esquimau, Markoosie, un auteur qui est aussi pilote de ligne. Maintenant, ce sont des merveilleuses oeuvres d'art et les mémoires de Pitseolak, qui nous font revivre, de façon pittoresque, une époque qui se situe au tournant du siècle et au cours de laquelle les Esquimaux étaient beaucoup moins influencés par la société de l'homme blanc. Ces deux auteurs, a ajouté le ministre, ont contribué de façon remarquable au patrimoine culturel des aborigènes et de tous les Canadiens. N'est-il pas intéressant, pour la plupart d'entre nous, de découvrir "le bon vieux temps"?"

## ACCORD COMMERCIAL CANADA-HONGRIE

Un nouvel accord commercial visant l'expansion des échanges commerciaux entre le Canada et la République populaire de Hongrie au cours des cinq prochaines années a été signé le 6 octobre par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, et M. Bela Szalai, sous-ministre hongrois du commerce extérieur.

En plus de prolonger l'échange du traitement de la nation la plus favorisée, l'accord est accompagné d'un échange de lettres manifestant l'intention des autorités hongroises d'accroître leurs importations du Canada tant que l'accord sera en vigueur. Les exportations canadiennes en Hongrie ont atteint sept millions de dollars en 1970.

L'accord prévoit également que des représentants des deux pays se rencontreront au moins une fois par année pour analyser la situation des échanges commerciaux et étudier les moyens de les accroître tout en tenant compte des lois et règlements qui prévalent au Canada et en Hongrie. Les deux Gouvernements ont reconnu l'importance d'une coopération plus étroite dans les domaines économiques et industriels ainsi que dans la mise en oeuvre sur le plan pratique de la science et de la technologie comme moyen d'atteindre leurs objectifs commerciaux mutuels.

Au cours des discussions qui ont précédé la signature du nouvel accord, les autorités hongroises ont fait part des récentes réformes économiques qui permettent la décentralisation de la prise de décision. Une telle décentralisation devrait faciliter des relations plus étroites et plus directes entre acheteurs et vendeurs.

M. Pepin s'est dit heureux des changements au régime de commerce extérieur de la Hongrie qui devraient permettre aux exportateurs canadiens un accès plus facile aux usagers éventuels et ouvrir de nouveaux débouchés à une gamme plus étendue de biens et de services canadiens, y compris les produits manufacturés. Il a invité les hommes d'affaires canadiens à profiter pleinement des nouvelles occasions offertes par ces changements et par l'Accord commercial canado-hongrois sur l'expansion des exportations canadiennes vers la Hongrie.

Le Canada et la Hongrie ont échangé pour la première fois en 1964 le traitement de la nation la plus favorisée. Les exportations canadiennes vers la Hongrie ne s'élevaient alors qu'à 1.9 million de dollars. En vertu de l'accord qui prend fin, les sociétés canadiennes ont négocié avec les entreprises d'État de commerce hongrois des ventes à l'exportation se chiffrant par plus de 15 millions de dollars.

## LA PROMOTION DES JEUX OLYMPIQUES 1976

Un nombre imposant de 175 délégués, venant de tous les secteurs du sport amateur au Canada, se sont réunis récemment à Ottawa en vue de la planification de programmes destinés à améliorer la partici-

pation du Canada aux Jeux olympiques de 1976. Cette réunion a été tenue dans le cadre de la Conférence nationale sur la promotion des Jeux olympiques de 1976.

L'idée de cette Conférence, parrainée par le Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur, en collaboration avec l'Association olympique canadienne et d'autres organismes régisseurs des sports, a été lancée lors du discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, sur "Sport Canada" et "Loisirs Canada", à la réunion du Conseil en mai dernier.

Les délégués ont étudié les besoins immédiats des athlètes canadiens et discuté de l'organisation efficace des ressources disponibles afin de répondre à ces besoins. On a aussi traité des différents moyens d'augmenter le nombre et d'améliorer la qualité des entraîneurs et des installations sportives, ainsi que des façons de s'assurer l'appui de l'industrie, du monde des affaires et des media dans les futurs programmes de développement sportif.

Parmi les délégués, on comptait entre autres les cadres supérieurs d'organismes provinciaux et nationaux régisseurs des sports, des administrateurs sportifs du niveau secondaire et intercollégial, quelques entraîneurs, des conseillers et des athlètes canadiens de renom.

## SUCCÈS DES FORCES CANADIENNES DE L'OTAN

Les Forces canadiennes affectées à l'OTAN, en Allemagne de l'Ouest, ont terminé récemment avec succès la "plus réaliste des manoeuvres tenues cette année", s'étant déployées sur une longue ligne à quelques milles à l'est de l'historique Danube, près de la ville d'Ulm.

C'était là l'appréciation des officiels qui dressaient le bilan de l'exercice *Gutes Omen* (Bon Présage), un des plus vastes jamais tenus par l'Armée allemande, engageant plus de 50,000 militaires des armées de terre ainsi que la 4e Force aérienne tactique alliée. (4ATAF).

Trois escadrons canadiens de *CF-104 Starfighter* basés à Baden-Soellingen, qui font partie du 4ATAF, ont effectué 265 missions à l'appui de la force d'attaque Redland.

Le scénario de "Gutes Omen" a commencé comme d'habitude par un conflit entre deux pays imaginaires, Redland et Blueand. Les Canadiens, ainsi qu'une Division de montagne du 2e Corps de l'Armée allemande, ont joué le rôle des "méchants".

L'engagement a débuté tôt après minuit le 20 septembre, lorsque les Canadiens ont dirigé une poussée contre le flanc sud des attaquants Blueandais. Pendant plus de 72 heures ils ont "combattu" pour gagner du terrain à travers un pays accidenté et boisé, prenant un peu de sommeil et de nourriture pendant les accalmies.

Les officiels affirment que les routes escarpées et tortueuses qui s'entrecroisent à la limite est de la

Forêt noire ont présenté "un rude défi tant aux hommes qu'aux véhicules." Les manoeuvres ont couvert un territoire de plus de 5,000 milles carrés.

Vers la fin de la journée les Canadiens ont percé les dernières défenses adverses pour être les premiers "ennemis" à atteindre le fleuve Danube et à y établir une tête de pont, ce qui était un des buts principaux de l'exercice.

Les officiels affirment que le progrès de l'unité de combat était "si rapide et efficace" qu'il devançait parfois le programme de l'exercice. Alors, "au grand dépit des Canadiens," les arbitres intervenaient pour imposer des restrictions aux manoeuvres, afin de permettre à l'exercice de se dérouler selon le scénario.

Au total, 2,600 arbitres d'exercice, portant des brassards distinctifs blancs et circulant dans des voitures marquées de croix blanches, surveillèrent chaque mouvement des deux Forces, "s'efforçant d'assurer l'honnêteté du jeu."

Plus de 3,000 véhicules chenillés et 10,000 véhicules sur roues appuyaient les 50,000 militaires, et 82 trains ont été nolisés pour transporter les hommes et le matériel jusqu'à la zone d'exercice et les ramener à leur point de départ.

#### OBSERVATEURS

Un observateur enthousiaste de la période initiale des manoeuvres, le ministre canadien de la Défense, M. Donald S. Macdonald, passa une journée avec chacun des groupements de combat et avec le 1er Groupe aérien canadien.

A. Baden, le ministre de la Défense prit place à bord d'un *CF-104 Starfighter* du 421e Escadron, piloté par l'Officier commandant de l'escadron, le lieutenant-colonel C.L. Viger, dont la mission était de fournir un appui aérien rapproché en attaquant à basse altitude des chars et des véhicules qui jouaient le rôle de cibles.

Parmi les visiteurs on comptait en outre l'ambassadeur du Canada en Allemagne de l'Ouest, monsieur Gordon G. Crean, et le ministre de la Défense allemand, Herr Helmut Schmidt. Plus de 100 reporters, dont deux Russes, ont pu observer les manoeuvres.

#### VISITE DU PREMIER MINISTRE SOVIÉTIQUE AU CANADA

(suite de la page 2)

qu'il faut s'efforcer de mettre fin à la course aux armements et parvenir à un désarmement complet et général, assorti d'un contrôle international rigoureux et efficace, aussi bien dans le secteur des armes nucléaires que dans celui des armes classiques. Les deux parties estiment que de nouvelles mesures pratiques s'imposent en matière de désarmement; avant tout, l'interdiction effective de toutes les armes de destruction massive, nucléaires, bactériologiques

et chimiques. A cet égard, un important pas en avant a été réalisé récemment sous la forme d'un projet de Convention visant l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes biologiques et toxiques, et leur destruction. Le Canada et l'URSS appuient ce projet et demandent aux autres pays de souscrire à la Convention lors de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les deux pays croient que l'adoption de cette Convention constituerait un premier pas vers l'interdiction complète des armes chimiques et bactériologiques.

Les deux pays ont l'intention de continuer à prendre, ensemble et séparément, des mesures de désarmement partiel, notamment l'interdiction des essais nucléaires souterrains, la réduction des dépenses militaires et d'autres initiatives analogues.

Au cours des entretiens, un utile échange de vues est intervenu au sujet d'une éventuelle conférence mondiale sur le désarmement qui étudierait les questions de désarmement sous tous leurs aspects et, plus particulièrement, l'interdiction et la destruction des armes nucléaires. Des deux côtés, on a convenu de se consulter davantage sur la question.

Le Premier ministre du Canada s'est déclaré heureux de l'entente conclue entre l'Union soviétique et les États-Unis en ce qui concerne les mesures à prendre pour se protéger contre l'emploi accidentel ou non autorisé d'armes nucléaires sous leur contrôle, et il a exprimé l'espoir que de nouveaux progrès s'accomplissent dans l'élaboration de mesures communes destinées à limiter et à réduire les armements stratégiques.

Le Président du Conseil des ministres de l'URSS a déclaré que le Gouvernement soviétique attache beaucoup d'importance à la poursuite des entretiens entre l'Union soviétique et les États-Unis d'Amérique et qu'il continuera de déployer ses efforts pour parvenir à un accord sur la limitation des armes stratégiques, inspiré du principe de la sécurité égale, qui satisfierait à la fois les intérêts des peuples de l'Union soviétique et celui des États-Unis d'Amérique, tout en raffermissant les perspectives de paix universelle.

Les deux parties ont examiné les zones de tension qui existent dans le monde. Elles ont noté que la situation au Pakistan oriental, la présence des millions de réfugiés en Inde et la tension qui en résulte demeurent inquiétantes. On est tombé d'accord sur le fait que pour maintenir la paix et empêcher une nouvelle détérioration de cette situation, il fallait trouver d'urgence, au Pakistan oriental, un règlement politique qui tienne compte des droits et des intérêts légitimes de sa population et facilite le retour rapide et sûr des réfugiés. Pareil règlement serait plus facile si les parties intéressées pratiquaient la plus grande modération.

De part et d'autre, on s'est dit préoccupé de la tension qui persiste au Moyen-Orient. On a insisté

sur l'urgence qu'il y a pour tous les États concernés de prendre des mesures constructives en vue de régler d'une façon équitable et durable le problème politique du Moyen-Orient. On a été d'accord qu'il faut appuyer les efforts de M. l'ambassadeur Jarring, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et des quatre puissances qui, de concert, tentent d'accomplir des progrès vers un règlement d'ensemble qui appliquerait toutes les dispositions de la résolution 242, adoptée le 22 novembre 1967, par le Conseil de sécurité.

Après avoir étudié la situation qui règne en Indochine, les Chefs de Gouvernement ont constaté qu'elle était encore une source d'inquiétude. Ils préconisent pour cette région le rétablissement d'une paix durable fondée sur le règlement politique qui assurerait à tous les peuples d'Indochine la possibilité de façonner leur propre avenir conformément à leurs intérêts nationaux et sans ingérence étrangère.

Le Canada et l'Union soviétique attachent une grande importance à l'existence des Nations Unies et réaffirment qu'ils sont déterminés à rechercher les moyens de consolider l'Organisation et d'accroître son aptitude à maintenir la paix et la sécurité universelles, en application de la Charte des Nations Unies. Il en va de même pour la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale adoptée par les Nations Unies, et ils expriment l'espoir que les États membres s'entendront sur les modalités pratiques d'application des dispositions principales. Chacun est en faveur du recouvrement des droits légitimes de la République populaire de Chine en qualité d'unique représentante du peuple chinois aux Nations Unies.

Les Gouvernements du Canada et de l'Union soviétique estiment qu'il importe au plus haut point de collaborer pleinement au règlement des problèmes que posent la préservation et l'amélioration du milieu humain, y compris certains problèmes spécifiques comme la pollution des mers. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972 pourrait apporter une contribution notable à l'étude de cette question si intimement liée aux conditions de vie et au progrès de la civilisation.

Au cours des entretiens sur les relations bilatérales canado-soviétiques, chaque partie a noté avec satisfaction l'essor des échanges de visites entre chefs de gouvernement et chefs politiques des deux pays, de même qu'entre représentants du monde des affaires et d'autres milieux et, par là même, la multiplication des contacts dans les domaines de la science, de l'éducation et de la culture.

Ils sont d'avis que l'accroissement des échanges et de la coopération dans les secteurs scientifique, technique, culturel et autres resserrera les relations d'amitié à l'avantage de chaque partenaire. Dans ce but, les Chefs de Gouvernement ont signé un accord général destiné à élargir leurs échanges.

Conscients de l'importance qu'il y a d'intensifier la coopération économique, scientifique et technologique, que facilitent d'ailleurs les similitudes des conditions naturelles et des problèmes économiques des deux pays, les Gouvernements du Canada et de l'URSS ont décidé d'autoriser les organismes appropriés à chercher des moyens d'établir une coopération bilatérale à long terme dans ces secteurs en profitant des avantages de la division internationale du travail.

Les deux parties se sont penchées avec profit sur la proposition soviétique visant à la conclusion d'un accord général relatif à la coopération technologique et industrielle et au développement économique. Le Canada poursuivra l'étude de cette proposition.

Les Chefs de Gouvernement ont également exprimé leur satisfaction devant les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des dispositions de l'accord entre le Gouvernement du Canada et celui de l'URSS sur la coopération pour l'application industrielle de la science et de la technologie. Ils ont observé que les travaux de la Commission mixte canado-soviétique, créée en vertu de l'accord, se déroulent harmonieusement et que la prochaine réunion de cet organisme se tiendra au Canada en 1972. Les groupes de travail établis par la Commission mixte ont fait porter leurs efforts sur les secteurs industriels qui offrent les meilleures perspectives de coopération et d'accroissement des échanges commerciaux. Ces groupes ont dressé des programmes utiles d'activités pratiques pour l'année qui vient. De part et d'autre, on a indiqué son intention d'appuyer l'oeuvre utile de la Commission mixte et des groupes de travail dans les divers secteurs de l'industrie et dans la mise au point et la coordination de programmes portant sur des recherches et des réalisations conjointes dans les domaines économique et technologique.

Au sujet des relations commerciales canado-soviétiques, le Gouvernement canadien s'est dit satisfait de la récente signature d'un contrat pour la vente de blé. Ce produit de base continuera de faire l'objet d'échanges commerciaux entre les deux pays. Le Canada est en faveur d'un accroissement des importations soviétiques, en particulier de machines et de matériel, et s'emploiera à le faciliter; l'Union soviétique adoptera la même attitude à l'égard des importations canadiennes.

Les deux Gouvernements sont convenus que les négociations concernant la prolongation de la durée de l'Accord commercial pour une nouvelle période de quatre ans seront entamées au début de la prochaine année. Ils ont également décidé qu'au cours de ces négociations, ils examineront la proposition canadienne visant à créer une commission mixte chargée des consultations sur le plan commercial.

Confirmant ainsi l'importance qu'elles accordent aux régions de l'Arctique canadien et soviétique, les deux parties ont fait la revue des progrès réalisés dans le développement du Nord. On a noté que les

échanges d'expériences et de connaissances techniques relatives à ce secteur, où les deux pays ont un intérêt commun, ont porté fruit et qu'il existe des possibilités de réaliser d'autres progrès en ce sens. On s'est dit satisfait de la récente visite en URSS du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien. Cette démarche a eu pour heureux résultat de faciliter un accord sur la tenue d'une réunion de techniciens qui se rencontreront à Moscou afin de mettre au point des sujets de discussion, ainsi que des formes et des méthodes d'organisation en vue d'une coopération scientifique touchant les problèmes de l'Arctique.

Reconnaissant que le climat rigoureux, la présence des glaces, les difficultés particulières de la navigation ainsi que d'autres caractéristiques propres à la région arctique exigent des efforts accrus en vue du développement et de l'utilisation des territoires du Nord appartenant à l'URSS et au Canada, les deux pays considèrent qu'il est utile d'élargir la coopéra-

tion bilatérale en ce qui touche aux problèmes de cette région. Ils sont convenus qu'une telle coopération pourrait avoir comme objectif principal de prévenir la pollution des eaux de l'Arctique et de prendre certaines dispositions en vue de préserver l'équilibre écologique de ces régions, qui constitue un facteur important de la protection du milieu humain.

En vue de poursuivre l'expansion des échanges commerciaux, on continuera à examiner la question de développer la coopération dans le domaine du transport aérien et maritime.

Les Gouvernements soviétique et canadien accordent une grande importance au maintien de relations personnelles régulières entre leurs dirigeants et ont manifesté l'intention de les poursuivre. Le Président du Conseil des ministres de l'URSS s'est dit reconnaissant de l'accueil chaleureux que lui a réservé le Canada.